

Numéro  
Janvier 2023



SECTION de Seine-et-Marne

Fédération Syndicale Unitaire

S.F.R.

Section Fédérale des Retraités

# Réforme des retraites: les retraité.es sont solidaires et concerné.es

Édito :

*En guise d'éditorial, nous avons décidé de laisser la parole au philosophe Lucien Sève, dont la citation ci-dessous, bien que déjà ancienne, nous semble d'une brûlante actualité :*

« La crise actuelle n'est pas seulement financière, économique, sociale, écologique, mais aussi — on ne le dit pas assez — anthropologique.

Le genre humain est menacé dans ses valeurs et son existence civilisée par l'implacable logique qui fait de toute activité, mentale comme physique, une marchandise rentable ou jetable

Dans la France de demain, on comptera plus de vingt millions de retraités : en quel état vont-ils être si, en masse, ils ont d'abord attendu des années un premier emploi valable, puis connu une vie de travail plus ou moins lourdement aliénée, avant une sombre cinquantaine débouchant sur une retraite rognée sur tous les plans tandis que va les pressurer l'exploitation du marché des seniors ? »

Lucien Sève

**Participons à toutes les initiatives d'action aux côtés des organisations syndicales d'actifs soutenues par de « Groupe des 9 ! »**

## DOUCE France...

Rapport de l'OXFAM 2022 : la fortune des milliardaires français a augmenté de plus de 200 milliards d'euros soit une hausse de 58% . « Dans le même temps les plus précaires sont devenus encore plus pauvres et les inégalités ont explosé, avec en première ligne, les femmes ».

Alors que les actionnaires des entreprises cotées en bourse ont reçu 80 milliards d'euros de dividendes et que 157 milliards d'aide publique aient été versés à ces mêmes entreprises (sans aucune contrepartie), comment accepter que dans notre beau pays, en 2023 (!), 2000 enfants vivent dans la rue ?



Dès maintenant, notez sur vos agendas :

**Assemblée Générale  
des retraité.es FSU77  
30 mars 2023**

**Au Lycée hôtelier de Savigny le Temple**

Précisions complémentaires communiquées ultérieurement

### Dans ce numéro :

|                          |   |
|--------------------------|---|
| Édito                    | 1 |
| Les raisons de la colère | 2 |
| Pouvoir d'achat          | 3 |
| Tous ensemble...         | 3 |
| ... et bonne santé !     | 4 |

## Les raisons de la colère

La colère qui s'exprime haut et fort en ce début d'année s'est nourrie de tous les « coups de canif » portés à notre modèle social, et aux avancées élaborées au cours du Conseil National de la Résistance dont il s'agit ouvertement pour certains de nos dirigeants de « défaire méthodiquement le programme ».

Les raisons de cette colère ?

La suppression de l'ISF. Une fiscalité qui frappe les plus modestes et épargne les plus riches, amputant du même coup les moyens pour les services publics, la santé, l'école, les transports.

Ce sont les droits du travail rabotés un peu plus à chaque « réforme » avec par exemple les nouvelles

réductions de l'indemnisation du chômage.

C'est la refonte de la voie professionnelle mais aussi les coups bas portés aux libertés syndicales.

Ce sont les attaques à chaque fois renouvelées contre notre système de protection sociale, contre la Sécurité mais aussi contre le statut de la fonction publique.

C'est le constat alarmant du refus d'E. Macron de changer de logiciel idéologique face à l'urgence climatique (2022, année la plus chaude jamais enregistrée avec un nombre conséquent de décès causés par la canicule).

C'est encore et toujours, l'inflation et la baisse du pouvoir d'achat...

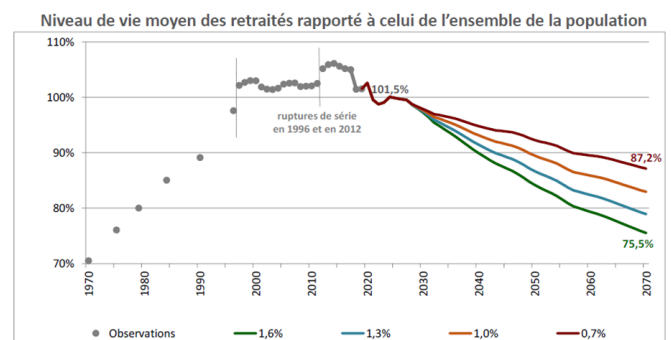
**Colette CATTEAU**

## Une autre réforme des retraites est nécessaire

Selon le COR, à législation constante, c'est-à-dire sans même prendre en compte le projet de réforme Macron—Borne, le « niveau de vie relatif » des retraites va s'effondrer dans les années qui viennent.

C'est la raison pour laquelle le FSU revendique un retour à la retraite à 60 ans et 75% du salaire.

### Le niveau de vie relatif de retraités retrouverait dans le futur son niveau des années 1980 ; il dépendrait du scénario économique



### Où prendre l'argent pour financer les revendications ?

Les 5 plus grosses fortunes françaises ont accumulé 176 milliards supplémentaires durant la pandémie.

A elles cinq, elles pourraient financer :

- \* toutes les pensions de retraites du régime général soit 132,7 milliards,
- \* Ou encore les retraites des trois fonctions publiques (Fonction publique d'Etat, Territoriale et Hospitalière) pendant deux ans et demi

sans toucher au capital antérieur... et il leur resterait encore « un bonus ».

## Pouvoir d'achat, pouvoir de bien vivre !

### L'inflation va se poursuivre en 2023 et même s'accroître sur les produits de première nécessité.

Quelques exemples parmi tant d'autres :

#### alimentation :

+20% sur les fruits, +10% sur le café, +13% sur les volailles, etc.

#### énergie :

+ 15% sur les tarifs plafonnés de l'électricité et le gaz

#### Transports :

essence à près de 2€ le litre, +4,75% sur les péages d'autoroute, +12% sur le pass Navigo, +10% sur les tickets de métro et RER.

#### complémentaire santé :

entre +4% et +8% selon les mutuelles avec une augmentation encore plus

forte pour les retraités. es  
loyers :

+ 3,5% en moyenne

**Devant la hausse subie en 2022 et renforcée en 2023 le gouvernement nous promet une augmentation de 0,8% à compter du premier janvier ! Cherchez l'erreur !**

### La spirale infernale de la désindexation :

Nos pensions ne sont plus indexées sur les salaires depuis 1987 et, on le voit, ne suivent même plus l'augmentation des prix depuis bien longtemps.

Entre 2014 et 2022 les pertes explosent pouvant aller jusqu'à une perte de 3 mois de pension.

Après une période historique qui va de

la libération aux années 80 durant laquelle les retraités. es sont sortis. es de la misère pour mieux vivre, on assiste à une période de rupture qui tend à les appauvrir par rapport aux actifs. ves .

La solidarité intergénérationnelle est ainsi remise en cause et c'est inacceptable.

L'article L1 du code des pensions indique que le niveau des pensions doit garantir à ses bénéficiaires des conditions matérielles en rapport avec sa fonction. C'est de moins en moins vrai. C'est l'une des raisons de notre participation à la lutte contre la réforme que veut mettre en place le gouvernement.

**J.B. SHAKI**

### Rappel de nos revendications :

- Retour à l'indexation sur les salaires ;
- Pas une pension inférieure au SMIC ;
- Rattrapage des pertes de pouvoir d'achat ;
- Annulation de la hausse de la CSG de 25% décidée par le gouvernement en 2017 ;
- Rétablissement de la demi-part fiscale pour les parents isolés et les veuves ou veufs.

## RETRAITE : TOUS ENSEMBLE CONTRE UNE REFORME INJUSTE

Malgré le « service après-vente » de plusieurs ministres qui se déploient dans les médias pour clamer que cette réforme est juste et nécessaire, enfin un peu moins injuste disent-ils maintenant, force est de constater que la majorité des français et des françaises (70%) ne sont pas dupes. Nombreux sont les chercheurs. ses, économistes, intellectuel. les qui argumentent sur l'injustice de cette réforme et sur son caractère exclusivement politique.

Comment parler de justice alors qu'elle aurait pour double effet de diminuer le temps passé à la retraite et d'accélérer l'appauvrisse-

ment des retraités. es et bien sûr d'impacter les plus modestes et parmi eux, les femmes, comme toujours !

Nous refusons que l'on nous enferme dans la catégorie générale « des retraités. es » qui seraient favorables à cette réforme. Nous refusons que l'on nous oppose aux actifs. ves et aux jeunes ! Nous faisons nôtre cette déclaration d'H. Sterdyniak (membre des économistes atterrés) : « il est peu pertinent d'opposer les salariés et les retraités actuels. Réduire la retraite des retraités actuels pour faire quelques économies n'a guère de sens ni au niveau social ni au niveau économique »

Nous prendrons, comme toujours, toute notre place de retraités. es, citoyen. nes et militant. es dans les luttes à venir pour une société plus juste et plus solidaire.

**Colette CATTEAU**



**F.S.U.77**  
**S.F.R.**

2, rue de la Varenne  
77 000 - MELUN



## SANTÉ :

- Obtenir une fac de médecine de plein exercice et un CHU

- Faire ouvrir des centres publics de santé employant des médecins salariés

2 urgences pour la Seine et Marne

## ... ET BONNE SANTÉ 2023 !

...Certes ! Mais dans quelles conditions et à quel prix ?

Ce vœu ne devient-il pas une incantation tant notre système de santé « à la française » vanté durant des décennies est mis à mal et se retrouve sous perfusion ?

Grève des médecins libéraux, asphyxie des urgences et des services hospitaliers, personnels de santé en burn-out, difficultés d'accès pour les patients...

Personne ne peut plus ignorer et encore moins nier l'état dans lequel se trouvent les systèmes de soins en France.

Face à cette agonie, le président Macron, lors de sa présentation des vœux aux personnels de santé, a annoncé, en dehors du point intéressant qu'est la suppression de la T2A, un plan de refondation excluant tout financement exceptionnel (seule la « réorganisation » serait le remède à tous les maux) tout en remettant en cause « l'hyper rigidité » des 35h.

En Seine et Marne, alors que la moyenne est de 1,9 lit hospitalier pour 1000 habitants (3,1 à l'échelon national)\* ne faudrait-il pas redonner de l'air au système par la mise en place d'un plan massif de formation avec un recrutement bénéficiant d'une rémunération contre l'obligation d'exercer dans le secteur géographique du financeur ? Ainsi pourrait-on limiter le manque de personnels justifiant la fermeture de lits.

Dans ce département, au vu de l'âge des généralistes, le rythme des départs est de l'ordre de 70 par an soit une perte nette de 170 médecins généralistes d'ici fin 2028. en tenant compte du rythme moyen d'installation est de 37/an.\* La proximité de leur domicile ainsi que le

travail au sein d'une équipe médicale étant reconnus comme des facteurs favorables à l'installation de nouveaux médecins, il ne semble pas incongru de revendiquer la création de centres de santé publiques.\*

Ceux-ci sont une alternative à la médecine libérale et constituent un rempart aux déserts médicaux pour assurer l'accès aux soins. Certaines communes se sont déjà emparées de cette solution. Qu'en est-il du projet du Conseil Départemental en matière de création de ce type de structures pour permettre une harmonisation de l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire ?

Au sein de l'intersyndicale des retraités 77 nous avons contribué à l'information de la population et des instances en organisant des rassemblements, des réunions publiques, des audiences auprès du CD et de la préfecture... Il nous faut poursuivre notre action, faire avancer nos propositions et revendications et obtenir l'accélération de ces dossiers.

**Catherine CROZEMARIE**

\*source de la DREES solidaire-santé gouv.

\*source de l'URPS (Union Régionale des Professionnels de Santé).

\*maisons de santé = les professionnels conservent leur statut libéral et peuvent être en dépassement d'honoraires. Elles peuvent être créées sous forme d'une entreprise par des développeurs n'ayant rien à voir avec le médical.

Centre de santé = les professionnels sont salariés de secteur 1 gérés par des collectivités, des associations, des mutuelles, des organismes de la SS. Ils sont la garantie d'un service public de proximité.

**Une initiative intersyndicale santé 77 aura lieu en avril 2023**